



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2010-2011

Préparé et soumis par François Ste-Marie
Secrétaire trésorier
Mai 2011

LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS ET AFFILIÉS

BAS ST-LAURENT (région 01)

BOUFFÉE D'AIR DU KRTB (LA)
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ET
D'INTERVENTION DE CRISE DU BAS ST-LAURENT

Hélène Chabot
François Gamache

QUÉBEC (région 03)

CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC
PECH

Louise Larouche
Benoît Côté

MONTRÉAL (région 06)

ASSOCIATION IRIS
CENTRE L'AUTRE MAISON
CENTRE DE CRISE LE TRANSIT
CENTRE DE CRISE TRACOM
CENTRE DE CRISE DE L'OUEST DE L'ÎLE

Eugénelle Fortin
Isabelle Ferland
Daniel Cossette
Christine Deschênes
François Ste-Marie

HULL / GATINEAU (région 07)

CENTRE D'AIDE 24/7

Nathalie Girard

LAVAL (région 13) Membre affilié

ILOT (L')-SERVICE RÉGIONAL DE CRISE DE LAVAL

Sylvie Picard

LANAUDIÈRE (région 14)

SERVICES DE CRISE DE LANAUDIÈRE (LES)

Mireille Rabeau

LAURENTIDES (région 15) Membre affilié

SOLEIL LEVANT

Marie-Josée Bleau

MONTÉRÉGIE (région 16)

CENTRE DE CRISE MAISON SOUS LES ARBRES
CONTACT RICHELIEU-YAMASKA
LE TOURNANT
LE PASSANT
ENTR'ELLES Granby

Jean-François Lavallée
Louis Lemay
Ginette Pageon
Yves Longpré
Sophia Cotton

MOT DU PRÉSIDENT

L'année fut préoccupante à l'égard de notre capacité de répondre à la demande, compte tenu de la difficulté à recruter du personnel et du sous-financement historique qui perdure. De plus, la situation est inquiétante compte tenu que notre dossier déposé au MSSS, en octobre 2010, est en attente. Est-ce que ce dossier pose des difficultés aux décideurs?

De plus en plus, plusieurs membres sont confrontés à des limites d'organisation. Ils doivent soit réorganiser leur offre de services, c'est-à-dire réduire le nombre d'intervenants et couper des lits d'hébergement, fermer durant une période de l'année ou encore fermer des plages de services les soirs ou fins de semaine. Par une difficulté croissante à engager ou retenir du personnel qualifié, ne pouvant compétitionner avec les conditions de travail du réseau public, il s'avère que notre avenir semble de plus en plus précaire.

Être devant la situation où nous devons réduire nos services à la clientèle commence à créer un malaise, car cela n'a jamais été notre façon de faire dans le passé afin trouver des solutions à nos problèmes de financement. Cette perspective ne sourit pas au personnel, étant opposée à notre philosophie et nos valeurs communautaires de rendre des services à la population faisant appel à nous. Hélas, notre patience, notre débrouillardise ainsi que notre créativité pour y faire face commencent malheureusement à atteindre des limites.

Si notre demande légitime de financement adéquat ne trouve pas écho, nous n'aurons d'autres choix que de continuer à prendre ce type de mesures pour réorganiser nos services afin de conserver notre personnel. Nous voyons déjà une diminution quant à la quantité des services que nous pouvons offrir et cela, sans toucher à la qualité qui pour nous est, et a toujours été primordiale.

Finalement, 2011-2012 sera décisive pour l'avenir des centres de crise qui, ne l'oublions pas, ont reçu un mandat du gouvernement il y a de cela presque 25 ans. Il est clair que la relève devra nécessairement repenser à ce type de service en fonction des changements dans le réseau. L'intervention de crise demeurera-t-elle une spécialité dont l'expertise sera reconnue ou deviendra l'apanage de tous et chacun?

L'avenir nous le dira!

Daniel Cossette, président

Chers membres, estimé public, il nous fait plaisir de vous présenter le Rapport d'activités du Regroupement des Services communautaires d'intervention de Crise du Québec.

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 13 mai 2010, les membres suggéraient au Conseil d'administration les priorités suivantes :

- Communication et stratégie en rapport avec l'Accord de Drummondville
- Loi 21 et sa réglementation
- Rencontre avec le Ministre de la Santé et des Services Sociaux au plus tôt
- Soutien à l'implantation de nouveaux services communautaires d'intervention de crise
- Implication auprès de nos membres
- Embauche d'une permanence
- Examen des meilleures pratiques en CSSS

Le présent rapport du Conseil d'administration s'articulera donc autour de ces priorités.

LA VIE ASSOCIATIVE

Au cours de l'année 2010-2011, le conseil d'administration a siégé à cinq reprises et deux Assemblées Régulières ont été tenues. Rappelons que ces assemblées sont destinées à garder les membres du RESCICQ informés des développements (ou de la stagnation) dans les dossiers traités par les administrateurs et de recueillir leurs points de vue sur les affaires en cours.

LES COMITÉS

Communication

Le comité communication s'est réuni à 3 reprises.

Le comité stratégie a tenu une réunion à Québec.

Le comité «Loi 21» a participé aux Travaux de la table du Québec de l'Office des professions à dix occasions.

Évidemment, ces données ne tiennent pas compte des nombreux contacts téléphoniques ou courriels entre les membres des comités et entre les comités.

Par ailleurs, le conseil d'administration a dû procéder à de nouvelles élections à la présidence et à la vice-présidence du conseil suite à la démission de Madame Deschênes de son poste de présidence et celle de Madame Fortin de son poste de vice-présidence ainsi que de son siège d'administratrice. C'est donc lors de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2010 qu'ont été élus à la présidence et à la vice-présidence Messieurs Cossette et Lavallée.

LES TRAVAUX DES COMITÉS

Communication

Une année très importante vient de se terminer. Une année charnière je dirais, qui risque fort de s'avérer un point tournant dans l'avenir des services communautaires d'intervention de crise du Québec. Ayant déposé un plan de communication en Assemblée régulière, les membres présents ont unanimement entériné les objectifs et le processus qui déjà a donné naissance à une plate-forme visant à faire connaître nos services. Cette plate-forme a donné lieu à de nombreuses réunions et remue-méninges ayant pour résultat deux scénarios de capsule web, capsules qui seront hébergées sur notre site web présentement en construction. Avec l'embauche d'une maison de production, Zestemédia, qui a travaillé avec nous dès le début, nous sommes présentement à l'étape de sollicitation envers quelques comédiens reconnus et sensibilisés à la cause de la santé mentale. Dans l'éventualité d'une réponse favorable, deux jours de tournage auront lieu l'automne prochain. Ce mode virtuel vise surtout à rejoindre, outre la population en général, les jeunes et les hommes qui consultent peu. Aussi, l'objectif étant de faire connaître nos services et sensibiliser les gens à notre cause, ce véhicule permettra de faire office de carte de visite auprès des instances gouvernementales et autres partenaires privilégiés.

Cette dernière année aura été celle de la mise en route d'un cheminement créatif extrêmement important à l'élaboration d'une visibilité nécessaire en lien avec l'Accord de Drummondville. Le médium web n'a pas été choisi au hasard, s'inscrivant dans un mode de communication social actuel et dans lequel nous voyons un avenir prometteur sinon incontournable.

La flèche est lancée et la confiance permet de croire qu'enfin, en la prochaine année, les services communautaires d'intervention de crise du Québec pourront être reconnus à leur juste valeur, dans leur professionnalisme, leur humanité et leur créativité.

Je tiens à remercier Christine et Daniel Gervais, de Zestemédia, pour leur appui, leur grand professionnalisme et leur belle générosité; Colin Boudrias-Fournier, Kelly MacKenzie (centre de crise Tracom), Annie Hébert, Stéphane Pouliot (centre de crise le Tournant) qui ont, avec enthousiasme et grande créativité, fait partie des remue-méninges pour l'élaboration du scénario et enfin, merci à Jean-François Lavallée (centre de crise la Maison sous les Arbres), notre facilitateur de liens pour les comédiens pressentis.

Et pour terminer, un grand merci aux membres du RESCICQ qui m'ont donné le gage de confiance nécessaire pour faire ce saut vertigineux dans l'espace créatif.

Christine Deschênes

Stratégie

L'Accord de Drummondville

Le dépôt du document «En 1961, les fous crient au secours, en 2010, les services de crise crient au secours» à la réunion du conseil d'administration le 28 septembre 2010 fait état de la précarité de l'ensemble des membres du regroupement. Malheureusement, nos membres ne sont pas les seuls touchés. La population l'est aussi. En effet, qui dans sa vie n'a vécu aucune crise? À titre d'exemple, un de nos membres a dû rehausser les conditions de travail dans l'espoir de réduire l'exode de ses employés. Il y aura donc moins d'employés. Ceci aura comme conséquence de réduire les plages de services à la population. Cela semble cruel mais c'est ce qui sera notre sort à tous, volontairement ou non, tout simplement par manque de main d'œuvre compétente.

Une première rencontre a lieu le 21 octobre 2010 avec les directions Santé mentale et Services généraux psychosociaux nous a permis d'exposer clairement la situation de nos membres. Des contacts téléphoniques et épistolaires subséquents nous affirment que des analyses de la situation financière des services de crise se poursuivent et qu'il a été convenu entre les deux directions «d'aborder la question des services d'intervention de crises dans une perspective élargie». Nous espérons comme vous que cette perspective sera également rapide!

On nous a aussi souligné l'importance pour les services de crise de se conformer à la loi 21 dans la perspective d'agir comme répondants au 811. La qualification de nos intervenants et donc une hausse de financement est donc incontournable.

Loi 21

La Table d'analyse de la situation des techniciens oeuvrant dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines a mis fin à ces consultations. Rappelons brièvement que la loi 21 réserve certains actes aux membres de certains Ordres professionnels. Il est possible que nos intervenants qui ne sont pas membres de ces ordres professionnels ne puissent plus poser légalement certains actes qu'ils posent actuellement tous les jours. Le président de la table devait remettre son rapport en décembre 2010. Un guide explicatif suivra.

Examen des meilleures pratiques en CSSS

Cette activité s'est surtout concentrée sur celles proposées par le Guide de soutien au rehaussement des services en prévention du suicide. Nous en sommes au début de la réflexion. Il serait sans doute opportun qu'un comité du RESCICQ s'y consacre.

Voilà pour les priorités suggérées par l'Assemblée générale des membres. Certes, certaines suggestions ont été mises en veilleuse. Il est cependant remarquable qu'autant ait été accompli avec si peu de moyens.

En effet, les membres sont impliqués à titre individuel dans plusieurs tables ou comités, tant au niveau local (CSSS0 que régional et même à l'occasion national. Nous répondons aussi, dans la mesure où nous le pouvons, aux consultations et demandes d'avis à tous ces niveaux. Le temps consacré à la lecture des documents fournis et à la réflexion nécessaire à la production d'une contribution valable s'ajoute aux tâches plus prosaïques de direction d'un service de crise (dont la dotation et l'entraînement consomment de plus en plus de temps). En un mot comme en mille, il est nécessaire, vital que le RESCICQ soit doté d'une permanence tel que réclamé depuis des années.

La collaboration provinciale

Les activités de la table des regroupements nationaux en santé mentale n'ont pu être suivies comme elles l'auraient mérité par manque de disponibilité et de fonds à consacrer aux déplacements nécessaires. Deux de nos représentants ont participé à la rencontre de la tournée d'évaluation de l'implantation du PASM.

Nous adressons notre gratitude la plus profonde aux administrateurs du RESCICQ :

- Daniel Cossette, Président, Montréal
- Jean-François Lavallée, vice-président, Montérégie
- François Ste-Marie, Secrétaire trésorier, Montréal
- Christine Deschênes, Administratrice, Montréal
- Louise Larouche, Administratrice, Capitale nationale
- Hélène Chabot, Administratrice, Bas St-Laurent
- Louise Larouche, Administratrice, Québec
- François Gamache, Administrateur, Bas St-Laurent
- Hélène Chabot, Administratrice, Bas St-Laurent

pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés au mieux-être futur des services communautaires d'intervention de crise du Québec.

Nous remercions également les membres qui se sont impliqués dans nos trois comités :

Comité stratégie : Daniel Cossette, Benoît Côté et François Ste-Marie,
Comité Loi 21 : Christine Deschênes et Eugénelle Fortin
Comité communication : Christine Deschênes et Jean-François Lavallée

En terminant, nous aimerions exprimer notre reconnaissance et notre admiration à tous les membres du personnel des services communautaires d'intervention de crise qui persistent à travailler dans nos organisations et à prouver, jour après jour, que la solidarité entre humains est toujours vivante.

François Ste-Marie, secrétaire trésorier